

DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES

MASTER 2 DROIT SOCIAL – DROIT SOCIAL ET RELATIONS DU TRAVAIL (alternance apprentissage)
ANNEE 2026-2027

SEMESTRE 3				
Type UE	Matière	Heures CM	ECTS par matière	Modalité D'évaluation
UE 1 : Droit des relations individuelles de travail	Contrat de travail, durée et rémunération, droit disciplinaire	60	17	Oral et TE (écrit 4h)
	Conférence d'ouverture	20	3	TE (écrit 2h)
UE 2 : Sécurité et santé au travail	AT/MP — réparation - tarification	10	3	CC
	Prévention des risques, Hygiène et Sécurité, responsabilité pénale	20	4	TE (écrit 2h)
UE 3 : Maîtrise langue étrangère	Langue étrangère juridique	20	3	CC
UE 4 : Professionnalisation	Projet tutoré	76	0	Pas d'évaluation
TOTAL		206	30	
SEMESTRE 4				
UE 1 : Droit des relations collectives de travail	Négociations collectives, IRP et syndicats, pratique des relations sociales	40	10	Oral et TE (écrit 4h)
UE 2 : Protection sociale	Régime de base – chômage	10	2	CC
	Protection sociale complémentaire d'entreprise	10	2	CC
	Détachement – expatriation	10	2	CC
UE 3 : Enseignements complémentaires juridiques	Audit social et procédures contentieuses	15	3	CC
	Aspects de Droit des sociétés appliqués aux relations de travail	15	3	T E (2h)
	Droit social des entreprises en difficultés	10	2	CC
UE Professionnalisation : Stage en entreprise 3 mois minimum	Evaluation de stage		2	CC
	Mémoire		4	T
	Projet tutoré	76	0	Pas d'évaluation
	Tutorat individuel	10	0	Pas d'évaluation
TOTAL		196	30	

TOTAL 402 heures

Modalité d'évaluation : CC =Contrôle Continu ; T = Examen Terminal.

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 5 mai 2026 »

« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master au titre de l'année universitaire 2026-2027 »